

# CONCEPT DE FORMATION

VOTRE GUIDE POUR  
L'OFFRE DE FORMATION ET  
DE FORMATION CONTINUE  
DE SWISS AQUATICS

2026

# TABLE DES MATIÈRES

0		
<b>1.</b>	<b>SWISS AQUATICS.....</b>	<b>4</b>
1.1	Modèle idéal	4
1.2	La formation de Swiss Aquatics	4
1.3	Objectifs	4
1.4	Public cible	5
1.5	Partenaires de la formation	5
1.6	Conception de la formation des sports aquatiques	6
1.7	Offres de formation et de perfectionnement chez Swiss Aquatics	7
1.8	Formation	8
1.9	Perfectionnement	11
<b>2.</b>	<b>FORMATION PRÉALABLE ET FORMATION DE BASE.....</b>	<b>12</b>
2.1	Formation préalable	13
2.2	Kids Coach (programme Swiss Aquatics Kids Learn to Swim)	13
2.3	Moniteur-trice J+S Jeunes	14
2.4	Moniteur-trice J+S Allround	15
2.5	Moniteur-trice sport des adultes (esa)	15
<b>3.</b>	<b>FORMATIONS CONTINUES J+S : FORMATION D'ENTRAÎNEUR·E.....</b>	<b>16</b>
3.1	Parcours de formation Entraîneur·e	16
3.2	Entraîneur·e (formation continue J+S 1 et 2)	18
3.3	Formation d'entraîneur·e professionnel·le	25
3.4	Passerelle vers la formation d'entraîneur·e·s pour professeur·e·s de sports aquatiques	26
3.5	Obligation de formation continue et de perfectionnement pour entraîneur·e·s	26
<b>4.</b>	<b>FORMATION CONTINUE J+S : FORMATION DE PROFESSEUR·E DE SPORTS AQUATIQUES.....</b>	<b>27</b>
4.1	Parcours de formation de professeur·e de sports aquatiques	27
4.2	Passerelle vers la formation de professeur·e de sports aquatiques pour entraîneur·e·s	28
4.3	Obligation de formation continue et de perfectionnement des professeur·e·s de sports aquatiques	
	28	

<b>5.</b>	<b>ÉQUIVALENCE DES FORMATIONS ÉTRANGÈRES OU DES FORMATIONS ACADEMIQUES EN SUISSE .....</b>	<b>29</b>
5.1	Moniteur-trice-s J+S sport scolaire et sport militaire	29
5.2	Équivalence pour entraîneur-e-s et professeur-e-s de sports aquatiques étranger-e-ress	29
5.3	Équivalence pour les enseignant-e-s de sport suisses ou les spécialistes en sciences du mouvement et du sport	30
<b>6.</b>	<b>.MODUL SCHOOL SWIMMING .....</b>	<b>31</b>
6.1	Parcours de formation module School Swimming	31
6.2	Cours « sur demande » :	32
6.3	Obligation de formation continue et de perfectionnement pour le module School Swimming	32
<b>7.</b>	<b>OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE .....</b>	<b>33</b>
<b>8.</b>	<b>DISTINCTIONS HONORIFIQUES SWISS AQUATICS POUR LES ENTRAÎNEUR-E-S .....</b>	<b>36</b>
8.1	Entraîneur-e d'honneur Rhodium	36
8.2	Entraîneur-e d'honneur Platine	36
<b>9.</b>	<b>JUGES.....</b>	<b>38</b>
9.1	NATATION	38
9.2	ARTISTIC SWIMMING	39
9.3	WATER-POLO	39
9.4	PLONGEON / HIGH DIVING	40
9.5	FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE POUR LES JUGES	40
<b>10.</b>	<b>COACH J+S .....</b>	<b>41</b>
<b>11.</b>	<b>DIVERS.....</b>	<b>42</b>

# REGISTRE DES ILLUSTRATIONS ET DES TABLEAUX

ILLUSTRATION 1 : CONCEPTION DE LA FORMATION J+S DES SPORTS AQUATIQUES .....	7
ILLUSTRATION 2 : FORMATION FTEM SWISS AQUATICS.....	10
ILLUSTRATION 3 : APERÇU DU MODULE SCHOOL SWIMMING .....	31
ILLUSTRATION 4 : STATUT DE LA RECONNAISSANCE (COPIE J+S).....	33
TABLEAU 1 : APERÇU DE TOUTES LES FILIÈRES DE RECONNAISSANCE SWISS AQUATICS ET J+S AVEC LE PUBLIC CIBLE CORRESPONDANT .....	8
TABLEAU 2 : APERÇU DE LA FORMATION PRÉALABLE ET DE BASE DES SPORTS AQUATIQUES .....	12
TABLEAU 3 : FORMATIONS D'ENTRAÎNEUR·E .....	16
TABLEAU 4 : ENTRAÎNEUR·E MASTERS .....	17
TABLEAU 5 : APERÇU DES NIVEAUX DE FORMATION ET DES RECONNAISSANCES CORRESPONDANTES DE J+S ET SWISS AQUATICS DANS LE DOMAINE DE L'ENTRAÎNEMENT .....	18
TABLEAU 6 : RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA FORMATION DES ENTRAÎNEUR·E·S DE WATER-POLO RÈGLEMENT 5.1.1 À PARTIR DU 01.01.2027 .....	22
TABLEAU7 : RÈGLES RELATIVES À LA FORMATION DES ENTRAÎNEUR·E·S DE WATER-POLO RÈGLEMENT 5.1.1 EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2026 .....	22
TABLEAU 8 : FORMATIONS DE PROFESSEUR·E DE SPORTS AQUATIQUES .....	27
TABLEAU 9 : APERÇU DES NIVEAUX DE FORMATION ET DES RECONNAISSANCES CORRESPONDANTES DE J+S ET SWISS AQUATICS DANS LE DOMAINE DES PROFESSEUR·E·S DE SPORTS AQUATIQUES .....	28
TABLEAU 11 : FORMATION DES JUGES DE NATATION.....	38
TABLEAU 12 : FORMATION DE JUGES ARTISTIC SWIMMING .....	39
TABLEAU 13 : FORMATION DES JUGES DE WATER-POLO .....	39
TABLEAU 14 : FORMATION DES JUGES DE PLONGEON / HIGH DIVING .....	40

# 1. SWISS AQUATICS

## 1.1 Modèle idéal

La Fédération Suisse de Natation - Swiss Aquatics - est une association sportive moderne orientée vers l'avenir. Fondée en 1918, elle regroupe aujourd'hui près de 170 clubs, 80'000 membres des clubs et 7'400 athlètes licenciés. Swiss Aquatics est membre de la fédération faîtière nationale Swiss Olympic et des fédérations faîtières internationales European Aquatics (anciennement Ligue Européenne de Natation (LEN)) et World Aquatics (anciennement Fédération Internationale de Natation (FINA)).

En tant que fédération faîtière et professionnelle, Swiss Aquatics représente le centre de compétence pour les sports aquatiques en Suisse. En coopération avec ses clubs membres, elle encourage, gère et développe les disciplines sportives suivantes : Swimming, Open Water Swimming, Artistic Swimming, Waterpolo, Diving et High Diving.

Principes de la formation :

- Swiss Aquatics est la fédération nationale faîtière spécialisée dans le mouvement dans l'eau, la force motrice des sports aquatiques suisses et de la formation aquatique pour enfants et adultes.
- Swiss Aquatics est le centre de compétence pour toutes les activités des sports aquatiques.
- Swiss Aquatics est le leader de la formation de moniteur·trice·s et d'entraîneur·e·s dans le sport des enfants, le sport de masse et le sport de performance.
- Swiss Aquatics encourage le sport de masse, de loisirs et de la santé.
- Swiss Aquatics encourage le sport de haut niveau dans les quatre disciplines sportives olympiques que sont la natation, l'Artistic Swimming, le waterpolo et le plongeon et représente la Suisse avec ses équipes nationales aux championnats internationaux et aux Jeux olympiques.

## 1.2 La formation de Swiss Aquatics

Swiss Aquatics encourage les sports aquatiques, entre autres grâce à l'une de ses compétences clés et tâches principales, à savoir la formation et le perfectionnement des entraîneur·e·s, des moniteur·trice·s, des juges et des fonctionnaires. Swiss Aquatics publie au début de chaque année son concept de formation actualisé, qui est valable pour l'année civile en cours. Les modifications nécessaires à court terme sont publiées sur le site web de Swiss Aquatics et en annexe.

## 1.3 Objectifs

Swiss Aquatics souhaite se positionner comme **LA** fédération spécialisée dans la formation de ses quatre disciplines sportives olympiques. Nous assumons donc avec un grand sens des responsabilités la tâche qui nous incombe en matière de formation J+S. Grâce aux objectifs généraux ci-dessous et à ses experts spécialisé·e·s, Swiss Aquatics est leader en matière de qualité et de création de tendances par rapport à d'autres prestataires.

Objectifs généraux :

- Swiss Aquatics veille à ce que toutes les offres de formation dans le sport de masse et le sport de performance dispensent **des connaissances de haut niveau**, conformes aux dernières découvertes, grâce à l'engagement d'expert·e·s très bien formé·e·s.
- L'offre de formation et de perfectionnement couvre tout l'éventail du sport, de l'enfance à l'âge adulte, à **tous les niveaux**, tant dans le sport de performance que dans le sport de masse.
- Le contenu des cours est toujours actualisé et adapté **aux besoins et au public cible**.
- Dans les cours, on veille à ce que tou·te·s les participant·e·s puissent en profiter au maximum et soient en même temps motivé·e·s à **mettre en pratique** le savoir nouvellement acquis.
- Les entraîneur·e·s et professeur·e·s de sports aquatiques formé·e·s par Swiss Aquatics
  - participent positivement au **développement des sports aquatiques**.
  - connaissent la **charte d'éthique** de Swiss Olympic et se conforment à ses principes dans leur activité.
  - disposent du savoir approprié en matière de **sécurité** dans et au bord de l'eau.
- Des **offres de passerelles** sont créées pour recruter et motiver les personnes qui disposent de bonnes connaissances et d'expériences dans le domaine des sports aquatiques pour commencer une activité de moniteur·trice.
- La collaboration avec des **partenaires** appropriées offre des synergies.
- Swiss Aquatics veille à ce que le catalogue des prestations de J+S puisse être respecté.

#### 1.4 Public cible

En tant que fédération faîtière, Swiss Aquatics offre une vaste palette variée dans les quatre disciplines olympiques des sports aquatiques à un large public cible. L'offre de formation de Swiss Aquatics s'adresse aux :

- moniteur·trice·s et entraîneur·e·s des quatre disciplines sportives du sport des enfants, des jeunes et des adultes
- moniteur·trice·s et entraîneur·e·s des quatre disciplines sportives du sport de performance, sport de masse, sport-santé et sport scolaire
- juges et fonctionnaires des quatre disciplines sportives de Swiss Aquatics
- personnes qui aimeraient se former et perfectionner dans un sport aquatique par intérêt personnel
- personnes qui veulent améliorer leurs propres capacités et compétences dans un sport aquatique

#### 1.5 Partenaires de la formation

En Suisse, la formation des sports aquatiques s'effectue en étroite collaboration avec la fédération nationale Swiss Aquatics et l'Office fédéral du sport en collaboration avec les institutions de Jeunesse+Sport, esa et la Formation des entraîneurs Suisse, ainsi que sportartlehrer.ch, la Société suisse de sauvetage (SSS), swimsports.ch et des clubs membres de Swiss Aquatics. Les offres de formation sont organisées par la Confédération, les cantons et les fédérations.

### **Sport des jeunes et sport des adultes**

Dans le domaine de la formation, Swiss Aquatics collabore avec l'Office fédéral du sport (OFSPO) et ses programmes de promotion de J+S (sport des jeunes et sport des adultes) : On distingue trois groupes cibles et trois reconnaissances de moniteur·trice :

- Jeunes 10 à 20 ans : moniteur·trice J+S discipline Jeunesse
- Enfants 5 à 10 ans : moniteur·trice J+S discipline Enfants / Allround
- Sport des adultes (esa) (dès 18 ans) : moniteur·trice esa

Les quatre disciplines olympiques de Swiss Aquatics (Natation, Artistic Swimming, Waterpolo, Plongeon) ainsi que la natation de sauvetage (SSS) sont des disciplines sportives J+S indépendantes depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Les cours/modules communs sont organisés sous le terme de sports aquatiques.

### **Formation des entraîneurs Suisse**

Dans le domaine de la formation des entraîneur·e·s professionnel·le·s, Swiss Aquatics collabore avec la Formation des entraîneurs Suisse qui, avec le soutien du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), propose une formation professionnelle pour devenir entraîneur·e du sport de performance, resp. du sport d'élite.

### **Sportartenlehrer.ch**

Swiss Aquatics collabore avec sportartenlehrer.ch dans le domaine de la formation professionnelle de professeur·e de sports aquatiques (sport de masse), qui propose, avec le soutien du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), une formation professionnelle de professeur·e de natation avec brevet fédéral.

### **Société Suisse de Sauvetage (SSS) et Bureau de prévention des accidents (bpa)**

Swiss Aquatics entretient un partenariat étroit et de qualité avec la SSS et le bpa. Une grande importance est accordée à la sécurité dans les sports aquatiques.

### **Clubs membres de Swiss Aquatics et prestataires locaux**

Certaines offres ne peuvent se dérouler qu'en collaboration avec des partenaires de formation. À cet effet, des partenariats sont ponctuellement conclus.

## **1.6 Conception de la formation des sports aquatiques**

La conception de la formation des sports aquatiques (fig. 1) est considérée comme un guide pour la formation et le perfectionnement. Les enfants et les adolescents sont au centre de ce concept. La participation aux activités (J+S) doit leur permettre de vivre des expériences sportives satisfaisantes, de renforcer leur santé et leur personnalité et de les inciter à pratiquer du sport toute leur vie et/ou à rester actif·ve·s dans le sport en tant qu'entraîneur·e, juge ou fonctionnaire.

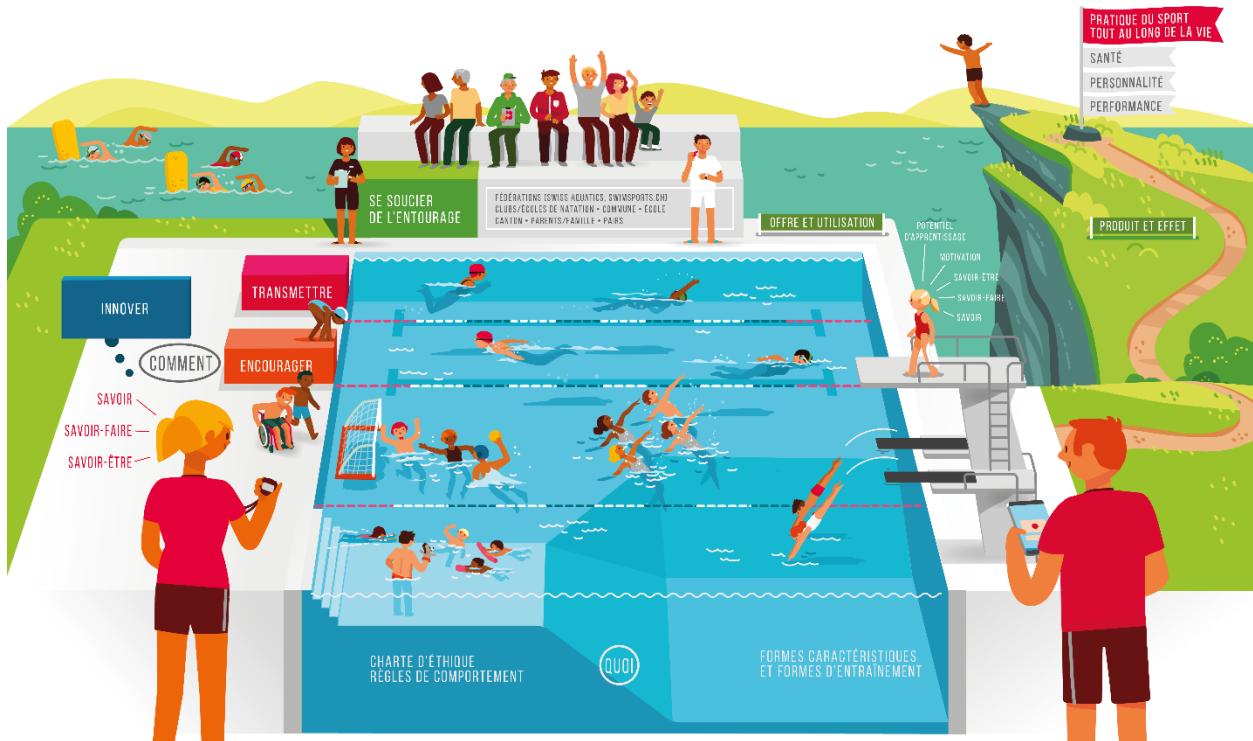


Illustration 1 : Conception de la formation J+S des sports aquatiques

### 1.7 Offres de formation et de perfectionnement chez Swiss Aquatics

Swiss Aquatics propose une large offre de formations et de perfectionnements et forme les moniteur-trice-s du sport de masse et du sport de performance au niveau de l'âge des enfants jusqu'à l'âge des adultes.

La formation est structurée par étapes et liée à la reconnaissance de Jeunesse + Sport. C'est une condition pour que l'activité d'un club sportif puisse déclencher des subventions. Parallèlement, la fédération délivre des diplômes. Aussi bien les formations que les perfectionnements répondent à un groupe cible. Les chapitres suivants sont consacrés en détail aux différents profils.

## 1.8 Formation

Swiss Aquatics propose différentes formations, qui sont brièvement décrites dans le tableau 1 ci-dessous avec leur groupe cible respectif.

Tableau 1: Aperçu de toutes les filières de reconnaissance Swiss Aquatics et J+S avec le public cible correspondant

Reconnaissance	Groupe cible
<b>1418coach</b> <i>(formation préalable)</i>	Moniteur·trice·s (14-18 ans) qui sont initié·e·s à leurs premières tâches de moniteur·trice et assument des responsabilités au sein de leur club sportif.
<b>Swiss Aquatics Kids Coach</b> <i>(formation de base)</i>	Moniteur·trice·s âgé·e·s d'au moins 16 ans (l'année du cours) qui travaillent avec des enfants âgé·e·s de 4 à 12 ans environ (Learn to Swim Basic, Advanced, Specific).
<b>Moniteur·trice J+S Jeunesse</b> <i>(formation de base)</i>	Moniteur·trice·s travaillant avec des jeunes âgé·e·s de 10 à 18 ans et des groupes sportifs jeunesse J+S.
<b>Entraîneur·e</b> <i>(formation continue J+S et formation professionnelle)</i>	Personnes ayant suivi une formation spécifique à une discipline sportive et exerçant une activité dans le sport de performance.
<b>Professeur·e de sports aquatiques, resp. moniteur·trice de sports aquatiques</b> <i>(Formation continue J+S et formation professionnelle)</i>	Moniteur·trice·s offrant une formation aqua-polysportive (sport populaire) Les personnes qui remplissent les conditions de la fédération Swiss Aquatics obtiennent, après la formation de moniteur·trice de sports aquatiques B/A, les reconnaissances de professeur·e de sports aquatiques B/A.
<b>Juge</b>	Juges, juges-arbitres ayant suivi une formation spécifique à leur discipline sportive et exerçant cette activité.
<b>Moniteur·trice J+S d'une discipline sport des enfants ou Allround</b>	Moniteur·trice·s travaillant avec des enfants d'env. 5 et 10 ans d'une discipline J+S.
<b>Moniteur·trice sport des adultes (esa)</b>	Moniteur·trice·s dont les cours/entraînements s'adressent à des adultes à partir de 18 ans.
<b>Module School Swimming</b>	Professeur·e·s de natation travaillant dans des écoles publiques.
<b>Coach J+S</b>	Le·la coach J+S est compétent·e pour l'encadrement des entraîneur·e·s/moniteur·trice·s et l'administration de l'entraînement au sein du club.
<b>Responsable de stage/formation</b>	Accompagnent et/ou encadrent les Kids Coaches ou les entraîneur·e·s/professeur·e·s de sports aquatiques lors de leurs stages et visites d'observation et sont confirmé·e·s par Swiss Aquatics. Lors des formations de la Formation des entraîneurs suisses, les entraîneur·e·s sont assisté·e·s par un Coach Developer de la fédération.
<b>Expert·e J+S (formateur)</b>	Les expert·e·s de J+S forment les moniteur·trice·s de J+S dans le cadre des cours de formation et de perfectionnement.
<b>Expert·e Kids Coach (formateur·trice)</b>	Les expert·e·s Kids Coach forment les moniteur·trice·s Kids Coach dans les cours de Swiss Aquatics. Vous trouverez plus d'informations <a href="#">ici</a> .

Pour plus de détails, voir l'annexe 2.

## Niveaux de formation

Swiss Aquatics suit les directives de J+S et distingue les quatre niveaux suivants de la formation d'entraîneur·e ou de moniteur·trice. Si vous souhaitez transmettre vos connaissances en tant qu'expert·e, vous pouvez suivre un cours d'expert·e. Voir également l'illustration 2.

### **Formation préalable**

Depuis 2025, aucun examen d'admission n'est plus nécessaire pour accéder au cours de moniteur·trice J+S ou au cours d'introduction J+S. L'examen d'admission a été remplacé par des « compétences d'entrée » pour le cours de moniteur·trice J+S / cours d'introduction J+S, qui devront être acquises au moment de l'inscription au cours. En inscrivant les participant·e·s dans la BDNS, les coaches J+S confirment que celles-ci ou ceux-ci possèdent et remplissent ces compétences. Si, au cours de la formation, il s'avère que les compétences d'entrée ne sont pas acquises, la·le participant·e peut être renvoyé·e chez elle ou chez lui prématûrément (sans remboursement des frais) ou être convoqué·e pour une répétition.

Les critères d'admission comprennent donc la confirmation des compétences d'entrée, ainsi que la possession des compétences en matière de sécurité aquatique (BLS-AED-SRC, SSS Pool Basic et SSS Plus Pool).

### **Formation de base**

La formation de base fournit les premiers outils pour l'enseignement. En fonction du domaine d'activité, il est possible, après avoir suivi la formation préalable, de commencer avec le Swiss Aquatics Kids Coach, le brevet de moniteur·trice J+S Allround/Jeunesse, le 1418coach ou le brevet de moniteur·trice de sport pour adultes. La formation de base est proposée dans les différentes régions par Swiss Aquatics et J+S. Avec le Kids Coach, Swiss Aquatics se rapproche des clubs avec sa formation (possibilité de cours « sur demande »).

### **Formation continue J+S 1 et 2**

La formation continue J+S 1 et 2 approfondit le savoir acquis et offre la possibilité de se spécialiser dans le domaine d'activité choisi comme entraîneur·e (FTEM : F3 – T3) ou professeur·e de sports aquatiques (FTEM : F). A partir de ce niveau, les cours et les modules sont organisés de manière centralisée, c'est-à-dire qu'ils ont lieu dans nos centres de formation.

### **Formation professionnelle**

La formation professionnelle représente le but suprême visé par les personnes dont le but professionnel est de devenir professeur·e de sports aquatiques ou entraîneur·e (FTEM : T3 – M).

### **Formation d'expert·e**

Si vous voulez travailler comme chef·fe de cours, vous pouvez suivre la formation d'expert·e J+S ou d'expert·e Kids Coach.

FORMATION PROFESSEUR-E DE SPORTS AQUATIQUES	SPORT POPULAIRE		SPORT DE PERFORMANCE/D'ÉLITE		BRÈVE DESCRIPTION DE LA PHASE	FORMATION EN-TRAINER-E	FORMATION JUGE
Professeure de sports aquatiques avec brevet fédéral (formation aquapoly-sportive/sport populaire)			M Mastery	Dominator la discipline	Succès international constant à long terme en dominant le sport la discipline.	Entraîneur-e Or (FED)	Juge FINA et LEN
Professeure de sports aquatiques B, professeure de sports aquatiques A (formation aquapoly-sportive/sport populaire)			E Elite	Réussir au niveau international	Participation réussie à des compétitions internationales et obtention de médailles ou de diplômes.	Entraîneur-e Argent (FEP)	
Kids Coach Swiss Aquatics & moniteur-trice J+S sport des jeunes			E Elite	Représenter la Suisse (au niveau international)	Réaliser des performances pour se rapprocher de l'élite internationale.	Entraîneur-e Bronze	Juge de la discipline sportive + Juge Artistic Swimming + Juge Diving
Formation de sauvetage aquatique (Brevet Plus Pool SSS ou équivalent et BLS-AED)			T4 Talent	Percer et être récompensé	Se rapprocher de l'élite nationale et s'imposer face à des concurrent-e-s.	Entraîneur-e A	
			T3 Talent	S'entraîner et atteindre ses objectifs	Intensifier l'entraînement et l'engagement afin d'atteindre des objectifs plus élevés.	Entraîneur-e B	
			T2 Talent	Confirmer le potentiel	Confirmer le potentiel en le contrôlant avec des critères nationaux.	Kids Coach Swiss Aquatics & moniteur-trice J+S sport des jeunes	Formation fondamentale de juge de la discipline sportive
			F3 Foundation	Démontrer le potentiel	Démontrer, identifier et évaluer pour la première fois le talent sur la base des capacités et compétences particulières		
			F2*	Foundation	Engagement (et compétition)		
			F1b	Foundation	Élargir et approfondir		
			F1a		Apprendre et pratiquer des formes fondamentales élémentaires de mouvement et de jeu.		
					Découvrir avec plaisir		
					Découvrir l'élément eau avec plaisir et faire ses premières expériences de mouvement.		

Sur le schéma: Les couleurs donnent des indications sur le niveau et les connaissances.

■■■ est principalement destiné aux sports de loisirs et de santé, qui peuvent être pratiqués tout au long de la vie. ■■■ le sport de performance (sport de la relève/ d'élite CH) et ■■■ le sport de haut niveau (niveau élite international) est spécifique à un niveau et dépend des conditions physiques et ne peut être pratiqué que pendant un temps limité. La couleur rouge est destinée à ceux qui ont les connaissances/la formation sportives les plus élevées (ils connaissent tous les domaines de niveau inférieur et leurs exigences).

\* Dans la branche sportive Artistic Swimming, il y a 12 phases. Dans la phase F2, une distinction est faite entre F2a (appliquer et varier les formes de mouvement de base) et F2b (acquérir des techniques de base en Artistic Swimming).

Illustration 2 : Formation FTEM Swiss Aquatics

### Utilisation des termes « modules » et « cours »

Dans le cadre de la formation, Swiss Aquatics et J+S utilisent les termes « modules » et « cours ».

- Un **cours** donne toujours lieu à une nouvelle reconnaissance.
- Un **module** est une partie de la formation et ne conduit pas directement à une reconnaissance.

Toutes les données actuelles sont disponibles en ligne sous [la rubrique Tous les cours](#) » du site web. Vous trouverez de plus amples informations sur les formations dans les chapitres 2 à 8 ci-dessous. L'annexe 2 contient une illustration graphique complémentaire des formations Swiss Aquatics.

## 1.9 Perfectionnement

L'offre variée de formations continues permet de prolonger les reconnaissances acquises. Swiss Aquatics propose des séminaires, des modules J+S de perfectionnement pour moniteur·trice·s (MPM), des Training Sessions et des forums de formation continue. Certains modules sont également reconnus comme modules de formation continue (voir annexe 3).

### Séminaires

Dans le cadre des séminaires Swiss Aquatics (module de perfectionnement J+S pour moniteur·trice·s, MPM), les différentes reconnaissances Swiss Aquatics ainsi que les reconnaissances J+S (enfants, jeunes et en partie aussi esa) sont prolongées. Le groupe cible et les renouvellements des reconnaissances sont publiés sur le site web dans la liste des séminaires.. Les séminaires sont organisés de manière centrale dans nos sites de formation.

### Training Sessions

Swiss Aquatics propose des Training Sessions en cas de besoin. Il s'agit de formations continues d'une demi-journée qui traitent d'un thème spécifique. Les Training Sessions servent de perfectionnement personnel et peuvent être choisis en fonction du domaine d'intérêt personnel. Elles prolongent les reconnaissances du brevet Swiss Aquatics Kids Coach et des modules Swiss Aquatics School Swimming, mais pas les reconnaissances J+S. Sur demande auprès de Swiss Aquatics, il est possible de commander des Training Sessions qui se dérouleront directement dans le club ou à l'école de natation.

Toutes les dates et détails actuels sont disponibles en ligne sous [la rubrique « Tous les cours »](#) du site web. Toute information complémentaire sur l'obligation de la formation continue et de perfectionnement pour les reconnaissances Swiss Aquatics ainsi que les reconnaissances J+S acquises se trouvent au chapitre 7. Les annexes 3 et 4 donnent en plus des informations complémentaires sur la formation continue.

## 2. FORMATION PRÉALABLE ET FORMATION DE BASE

Toute personne souhaitant exercer une activité dans le domaine des sports aquatiques doit avoir suivi une formation préalable valable en sécurité aquatique. La formation de base qui suit est identique pour tous les moniteur·trice·s de sports aquatiques dans les quatre disciplines sportives\*. En fonction du domaine d'activité, il est possible de commencer l'une des formations de base après avoir suivi la formation préalable (voir tableau 2). À partir du niveau de formation continue J+S, une distinction est faite entre les différentes voies de formation pour devenir professeur·e de sports aquatiques ou entraîneur·e.

Tableau 2 : Aperçu de la formation préalable et de base des sports aquatiques

Reconnaissances	Apprenants	Durée/contenu/particularités
Formation préalable  <i>(diverses possibilités)</i>	Brevet Pool Plus de la SSS	Tous
		Formation en sécurité aquatique : brevet SSS Pool
		Plus ou équivalent
		Possible à partir de 16 ans révolus (nouveau)
Formation BLS-AED ou équivalente	Formation BLS-AED	Tous
		Possible à partir de 12 ans révolus
		Examen d'admission
1418coach		Obsolète depuis 2025, voir page 9 sous « Formation préalable ».
		Moniteur·trice assistant·e
		Possible à partir de 14 ans révolus
		Offre en collaboration avec les cantons
Kids Coach  <i>(Swiss Aquatics Kids Learn to Swim Program)</i>	1418coach	Permet de suivre ensuite une formation "Kids Coach" raccourcie
	Kids Coach	3x2 jours Kids Coach (EAD inclus), Visites et stages
	Basic 1	Possible à partir de 15 ans ! (voir sous 2.2)
	Kids Coach	
	Basic 2	
Moniteur·trice J+S Jeunesse	Kids Coach	
	Advanced	
	Moniteur·trice J+S Jeunesse	2 jours de cours d'introduction J+S pour moniteur·trice·s avec reconnaissance par une fédération (Kids Coaches) (à partir de 18 ans)
	Discipline sportive*	ou 6 jours de cours J+S pour moniteur·trice·s
Moniteur·trice J+S Enfants / Allround	Sport de masse, moniteur·trice·s travaillant avec des jeunes de 10 à 20 ans	2 jours de cours d'introduction J+S pour moniteur·trice·s J+S après le cours de moniteur·trice J+S Jeunesse (à partir de 18 ans) ou 6 jours de cours de moniteur·trice J+S Allround
	Sport de masse, moniteur·trice·s travaillant avec des enfants de 5 à 10 ans	
Moniteur·trice esa discipline sportive*	Sport de masse, moniteur·trice·s travaillant avec des adultes à partir de 18 ans	Cours d'introduction esa de 2 jours pour moniteur·trice·s J+S après le cours de moniteur·trice J+S sport des jeunes (à partir de 18 ans)
		ou 6 jours de cours esa pour moniteur·trice·s

\*Disciplines sportives : natation/Artistic Swimming/water-polo/plongeon

## 2.1 Formation préalable

Dans le domaine des sports aquatiques, la formation préalable comprend la formation en sécurité aquatique (brevet SSS Pool Plus ou équivalent) et la formation BLS-AED-SRC. Ces deux modules sont obligatoires, car les sports aquatiques font partie des sports de sécurité.

### 1418coach

Avec le programme 1418coach, les cantons encouragent la relève des moniteur-trice-s. Les jeunes âgé-e-s de 14 à 18 ans sont initié-e-s à leurs premières tâches de moniteur-trice et assument des responsabilités au sein de leur club sportif. 1418coach est une extension de la formation J+S existante, qui ne peut pourtant être suivie qu'à partir de 17 ans. Les participant-e-s à un cours 1418coach obtiennent la reconnaissance Kids Coach Basic 1 de Swiss Aquatics et peuvent ainsi suivre une formation raccourcie pour devenir Kids Coach à part entière.

## 2.2 Kids Coach (programme Swiss Aquatics Kids Learn to Swim)

Le Kids Coach s'adresse aux moniteur-trice-s âgé-e-s de 15 ans (l'année du cours) qui souhaitent acquérir les connaissances nécessaires pour enseigner aux enfants de 4 à 12 ans. Cours « sur demande » : les cours peuvent être commandés sur demande auprès de Swiss Aquatics et ont ensuite lieu directement au club ou à l'école de natation. Vous trouverez plus de détails sous [Formation de base sur le site web](#).

Remarque : la formation Kids Coach peut être commencée à 15 ans, mais ne peut être finalisée qu'à l'âge de 16 ans, car le brevet Plus Pool de la SSS ne peut être obtenu qu'à partir de 16 ans. Les participant-e-s qui commencent la formation Kids Coach à 15 ans ne peuvent donc la finaliser qu'après avoir obtenu le Brevet Plus Pool (ou une formation équivalente).

### Structure :

#### **Kids Coach Basic** (Swiss Aquatics/ 2x2 jours/ visite d'observation et stage pratique) :

Après les deux premiers jours de formation, 3 visites d'observation d'une leçon chacun sont effectués. Les visites doivent, si possible, être effectués en dehors du propre club. Après quatre jours de formation, un stage de 3 leçons est effectué, qui est consigné et fait l'objet d'une réflexion dans un rapport de stage écrit à la fin. Il est recommandé d'effectuer le stage avec son propre groupe, l'évaluation étant effectuée par un responsable de stage dûment formé.

#### **Kids Coach Advanced** (Swiss Aquatics/ 2 jours) :

La reconnaissance « Kids Coach » ne peut être accordée que si les compétences d'accès ont été acquises et que les documents relatifs aux visites d'observation et au stage pratique, ainsi que la preuve d'une formation de sécurité aquatique, ont été envoyés au secrétariat.

### **Responsable de stage Kids Coach :**

Cette reconnaissance est obtenue après avoir suivi avec succès le cours « Responsable de stage » de Swiss Aquatics. Les conditions suivantes doivent être remplies :

- Formation Kids Coach entièrement suivie
- Au moins deux ans d'expérience dans l'enseignement
- Âge minimum requis : 20 ans

Après ce cours, il est possible d'exercer la fonction de responsable de stage pour les candidats Kids Coach.

### **Passerelle Kids Coach (Swiss Aquatics / 1 jour) :**

La passerelle Kids Coach s'adresse aux moniteur·trice·s de sports aquatiques expérimenté·e·s qui disposent d'une formation équivalente au groupe cible. La passerelle Kids Coach est réservée aux personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- Au moins 200 heures d'expérience dans l'enseignement au cours des 3 dernières années (confirmation de l'employeur requise)  
Moniteur·trice J+S titulaire dans les disciplines suivantes : natation / Artistic Swimming / water-polo / plongeon
- Ou formation équivalente pour le groupe cible ( aqua-kids.ch, aqua-school.ch, aqua-prim.ch, moniteur·trice J+S de sports aquatiques ou similaire).

Une fois la passerelle Kids Coach terminée, le titre Swiss Aquatics Kids Coach est décerné. Pour les moniteur·trice·s reconnu·e·s par aqua-school.ch, le module School Swimming est pris en compte et pour les moniteur·trice·s reconnu·e·s par aqua-prim.ch, le module School Swimming, y compris Kids Coach, est décerné.

### **E-Module Kids Coach (Swiss Aquatics) :**

Le module électronique Kids Coach est réservé aux personnes titulaires du titre « Professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral » ou « Swiss Aquatics entraîneur·e or ou argent ». Ce module électronique de 2 à 3 heures permet d'obtenir la reconnaissance Kids Coach. Les conditions suivantes doivent être remplies au préalable :

- Reconnaissance «Professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral » et/ou Swiss Aquatics entraîneur·e or ou argent
- SSS Pool Plus ou équivalent
- Formation BLS-AED-SRC
- Moniteur·trice J+S sport des jeunes discipline sportive + moniteur·trice J+S sport des enfants discipline sportive / Allround
- Au moins 300 heures d'expérience dans l'enseignement à un groupe cible spécifique (enfants de 4 à 10 ans) au cours des 3 dernières années

### **2.3 Moniteur·trice J+S Jeunes**

La formation de moniteur·trice J+S jeunes s'adresse à des moniteur·trice·s travaillant dans l'organisation J+S avec des participant·e·s entre 10 et 20 ans. La reconnaissance J+S sport des jeunes (pour moniteur·trice·s dès 18 ans) peut être rapidement acquise après la formation de base Kids Coach de deux jours en suivant un cours d'introduction pour moniteur·trice·s J+S avec reconnaissance de la fédération. Une autre possibilité est

la formation de six jours pour la reconnaissance de moniteur-trice J+S via Jeunesse et Sport. Le brevet de moniteur-trice J+S jeunes est obligatoire pour entrer dans la formation continue J+S 1 et 2, tout comme l'âge minimum de 18 ans révolus.

#### **2.4 Moniteur-trice J+S Allround**

La formation de moniteur-trice J+S discipline Enfants / Allround s'adresse à des moniteur-trice-s travaillant dans l'organisation J+S avec des participant-e-s entre 5 et 10 ans. Les moniteur-trice-s J+S jeunes peuvent acquérir la reconnaissance de moniteur-trice J+S Allround via un cours d'introduction Allround de deux jours.

#### **2.5 Moniteur-trice sport des adultes (esa)**

La formation de moniteur-trice sport des adultes s'adresse aux moniteur-trice-s actif-ve-s dans le sport des adultes, qui regroupe des participant-e-s dès 18 ans. Cette formation se déroule en collaboration avec esa (sport des adultes en Suisse), un programme de promotion de l'OFSPO. Les contenus répondent aux particularités du sport des adultes et de leur enseignement ainsi que de l'entraînement de personnes adultes.

La formation de base se déroule sur six jours et comprend deux parties :

3 jours de formation de base (formation polysportive dans le domaine du sport pour adultes) et 3 jours de formation spécifique à la natation. Les moniteur-trice-s J+S Jeunesse peuvent obtenir la reconnaissance de moniteur-trice esa en suivant un cours d'introduction de deux jours.

### 3. FORMATIONS CONTINUES J+S : FORMATION D'ENTRAÎNEUR·E

#### 3.1 Parcours de formation Entraîneur·e

Les personnes ayant suivi avec succès la formation de base peuvent accéder à la formation continue J+S. Le parcours de formation des entraîneur·e·s commence par la formation d'entraîneur·e B et se termine par celle d'entraîneur·e professionnel·le. Or, il existe un parcours de formation spécifique pour les entraîneur·e·s d'athlètes masters (adultes). Les tableaux suivants présentent les reconnaissances d'entraîneur·e avec le domaine d'activité dans le groupe cible correspondant.

Tableau 3 : Formations d'entraîneur·e

Reconnaissance	Apprenants	Durée/Contenu/Particularités
Formation continue J+S	Entraîneur·e B de discipline* (J+S FC 1)	<p>Formation Kids Specific, groupes de la relève, F3-T1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entraîneur·e B natation / sports aquatiques module 1 (pour entraîneur·e·s) (3-4 jours)</li> <li>• Entraîneur·e B natation / sports aquatiques module 2 (pour entraîneur·e·s) (3-4 jours)</li> <li>• Exigences supplémentaires discipline (visite + rapport)</li> <li>• <i>Module supplémentaire spécifique à la discipline recommandé : AS&amp;DI : Module acrobatie + ballet (1 jour)</i></li> <li>• Examen Entraîneur·e B (1 jour)</li> </ul>
	Entraîneur·e A de discipline* (J+S FC 2)	<p>Jeunes / Juniors ; T1 – T2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entraîneur·e A Natation/ sports aquatiques Parties 1 + 2 (pour entraîneur·e·s) (2-3 jours),</li> <li>• Exigences supplémentaires discipline (visite + rapport)</li> <li>• Examen d'entraîneur·e A (1 jour)</li> </ul>
	Entraîneur·e Bronze de discipline* (J+S FC 2 avec option sport de performance)	<p>Juniors, Transition vers l'élite (centre de promotion de la relève), T2-T3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entraîneur·e bronze parties 1 + 2 (2x2 jours)</li> <li>• Exigences supplémentaires discipline (visite + stage + rapport)</li> <li>• Examen d'entraîneur·e Bronze (ComPass) (1 jour)</li> </ul>

<b>Formation professionnelle</b>	<b>Entraîneur-e Argent de discipline*</b> <i>(formation professionnelle)</i>	Transition vers l'élite, élite (centre de promotion de la relève, coach Swiss Aquatics /entraîneur-e national-e), T3 – E1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions préalables :</li> <li>• Brevet ou équivalence J+S FC2-L avec ComPass / entraîneur-e Bronze</li> <li>• Niveau requis des athlètes : au minimum des athlètes titulaires d'une Talentcard R ou membres du cadre national junior (Talentcard N)</li> <li>• Assessment interne Swiss Aquatics</li> <li>• Assessment de la formation des entraîneurs Suisse</li> <li>• Autres conditions d'admission : voir Formation des entraîneurs Suisse</li> <li>• Formation professionnelle - Entraîneur-e de sport de performance de la Formation des entraîneurs Suisse : formation d'entraîneur-e professionnel-le (FEP) et cours du programme de formation <a href="http://ausbildungplaner.ch">ausbildungplaner.ch</a> (environ 1an)</li> </ul>
	<b>Entraîneur-e Or de discipline*</b> <i>(formation professionnelle)</i>	Élite (centre de promotion de la relève, coach Swiss Aquatics /entraîneur-e national-e), T4 – E2 / M	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions préalables :</li> <li>• Brevet ou équivalence J+S FC2-L avec ComPass / entraîneur-e Argent</li> <li>• Niveau requis des athlètes : au minimum des athlètes titulaires d'une Talentcard N ou plus, cadre national élite (T4+)</li> <li>• Assessment interne Swiss Aquatics</li> <li>• Assessment de la formation des entraîneurs Suisse</li> <li>• Autres conditions d'admission : voir Formation des entraîneurs Suisse</li> <li>• Formation d'entraîneur-e diplômé-e niveau sport de haut niveau de la Formation des entraîneurs Suisse : cours de formation d'entraîneur-e diplômé-e (DTL) et cours proposés par <a href="http://ausbildungplaner.ch">ausbildungplaner.ch</a> (environ 2 ans)</li> </ul>

\*Discipline sportive : natation/Artistic Swimming/water-polo/plongeon

Tableau 4 : Entraîneur-e Masters

Reconnaissances	Apprenants	Durée/Contenu/Particularités
<b>Moniteur-trice sport des adultes (esa)</b>	Moniteur-trice-s qui dispensent leur enseignement/entraînement à des adultes à partir de 18 ans.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 jours de cours d'introduction esa pour moniteur-trice-s J+S Jeunesse (à partir de 18 ans)</li> <li>• ou 6 jours de cours esa pour moniteur-trice-s (sans J+S)</li> </ul>
<b>Entraîneur-e Masters</b>	Moniteur-trice-s travaillant avec des nageur-se-s Masters,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parcours de formation jusqu'à l'obtention du titre d'entraîneur-e B</li> </ul>

triathlètes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moniteur·trice esa (cours de moniteur·trice de 6 jours ou cours d'introduction de 2 jours)</li> <li>• Demande d'entraîneur·e Masters auprès de Swiss Aquatics</li> </ul>
-------------	---

Swiss Aquatics utilise les structures de formation existantes et subventionnées par la Confédération. Les reconnaissances sont donc gérées en parallèle et en étroite collaboration avec la formation de l'OFSPO (J+S et Formation des entraîneurs en Suisse). Le tableau 5 présente un aperçu des niveaux de formation et des formations correspondantes de J+S et de Swiss Aquatics.

Tableau 5 : aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances correspondantes de J+S et Swiss Aquatics dans le domaine de l'entraînement

Niveau de formation	Reconnaissance J+S	Reconnaissance Swiss Aquatics
<b>Formation continue J+S 1</b>	Moniteur·trice J+S de discipline Jeunes	Entraîneur·e B Swiss Aquatics
<b>Formation continue J+S 2</b>	Moniteur·trice J+S de discipline Jeunes	Entraîneur·e A Swiss Aquatics
<b>Formation continue J+S 2 Sport de performance</b>	Moniteur·trice J+S de discipline Jeunes avec option sport de performance (ComPass)	Entraîneur·e Bronze Swiss Aquatics
<b>Formation d'entraîneur CH</b> <b>Cours de formation d'entraîneur·e professionnel·le (FEP) / Formation professionnelle Swiss Aquatics</b>	Moniteur·trice J+S de discipline Jeunes avec option sport de performance	Entraîneur·e Argent Swiss Aquatics
<b>Formation d'entraîneur CH</b> <b>Cours de formation d'entraîneur·e diplômé·e (FED) / Formation professionnelle Swiss Aquatics</b>	Moniteur·trice J+S de discipline Jeunes avec option sport de performance	Entraîneur·e Or Swiss Aquatics
<b>Formation de base esa</b>	Moniteur·trice esa	Entraîneur·e Masters Swiss Aquatics

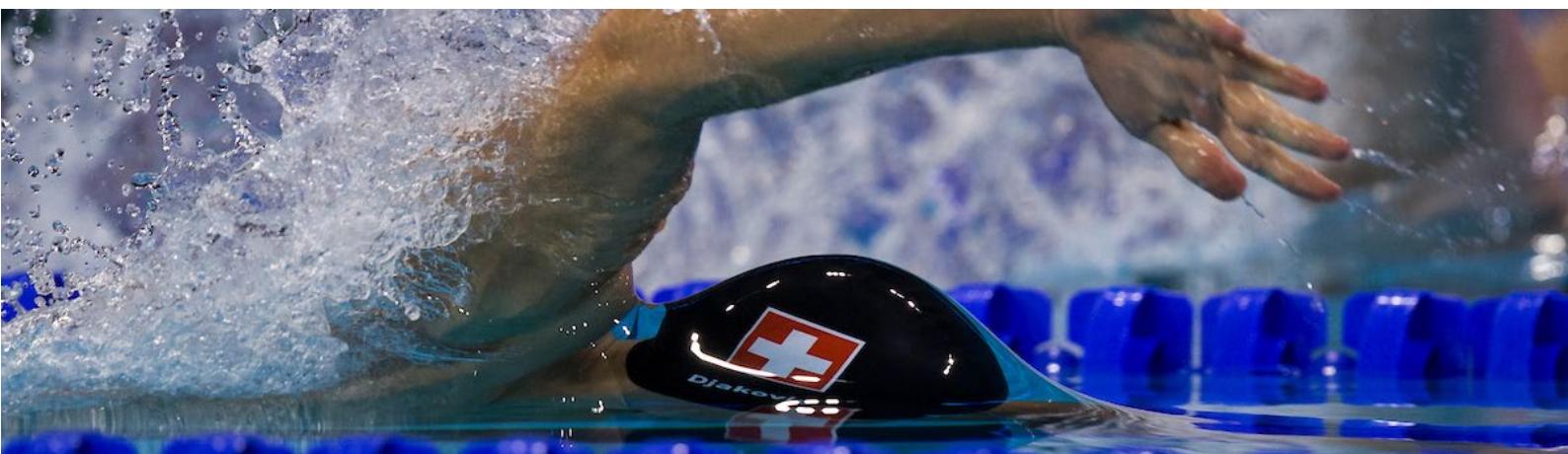
### 3.2 Entraîneur·e (formation continue J+S 1 et 2)

Dans le cadre de la formation continue J+S 1 et 2 pour entraîneur·e·s, Swiss Aquatics respecte les directives, les dispositions et les plans d'enseignement cadres de J+S. Les parcours de la formation continue J+S 1 et 2 (entraîneur·e B et entraîneur·e A) ne diffèrent que peu selon la discipline sportive. Les détails sont présentés dans les sous-chapitres suivants. La formation d'entraîneur·e bronze et d'entraîneur·e Masters est ensuite expliquée en détail.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour toutes les formations :

- une formation valide en natation de sauvetage (brevet SSS Pool Plus ou équivalent) et BLS-AED-SRC,
- formation de base J+S dans la discipline sportive

## Natation



### Entraîneur-e B (formation continue J+S 1) – FTEM niveaux F3-T1

Le groupe cible sont des entraîneur-e-s travaillant avec des nageur-se-s qui disputent des compétitions de formation tels que la Kids Ligue et Futura. Les contenus de la formation Swiss Aquatics Kids niveau Specific font donc partie intégrante de la formation d'entraîneur-e B. Pour qu'un entraînement soit efficace, l'entraîneur-e B apprend, en plus des dernières nouveautés techniques, à observer et évaluer les nageur-se-s. Swiss Aquatics s'oriente sur les directives de J+S.

Structure :

- Entraîneur-e B natation/sports aquatiques module 1 (3-4 jours)
- Entraîneur-e B natation/sports aquatiques module 2 (pour entraîneur-e-s) (3-4 jours)
- Visites/rapport conformément aux directives
- Examen entraîneur-e B (1 jour)

### Entraîneur-e A (formation continue J+S 2) – FTEM niveaux T1-T2

La formation d'entraîneur-e A s'adresse aux entraîneur-e-s travaillant avec des nageur-euse-s avancé-e-s. Les meilleurs éléments du groupe peuvent déjà participer à des compétitions jeunesse ou juniors de niveau national, les autres membres du groupe disputent des compétitions au niveau régional. L'amélioration de la performance se trouve au centre. Ce module approfondit les connaissances et traite les nouveautés au niveau du sport de performance. La condition pour la formation d'entraîneur-e A est une reconnaissance d'entraîneur-e B valable.

Structure :

- Entraîneur-e A natation/sports aquatiques parties 1 + 2 (pour entraîneur-e-s) (6 jours par 2x3 jours)
- Visites/rapport selon les directives
- Examen entraîneur-e A (1 jour)

## Artistic Swimming



### Entraîneur-e B (Formation continue J+S 1) \* - FTEM niveaux F3-T2

Le groupe cible sont des entraîneur-e-s travaillant avec des nageur-euse-s synchronisé-e-s qui disputent des concours de formation au niveau Kids. Les contenus de la formation Swiss Aquatics Kids du niveau Specific font partie intégrante de la formation et servent d'instrument de base à la réalisation d'un entraînement efficace.

Structure :

- Entraîneur-e B sports aquatiques module 1 (3-4 jours)
- Entraîneur-e B sports aquatiques module 2 (pour entraîneur-e-s) (3-4 jours)
- Recommandé : module J+S acrobatie & ballet (1 jour)
- Visites d'observation/rapport selon les directives (participation à deux week-ends d'entraînement Kids-Team Swiss Aquatics Artistic Swimming, y compris rapports succincts)
- Examen d'entraîneur-e B (1 jour)

### Entraîneur-e A (Formation continue J+S 2) \* - FTEM niveaux T1-T2

La formation d'entraîneur-e A s'adresse aux entraîneur-e-s travaillant avec des nageur-se-s d'Artistic Swimming avancé-e-s. Les meilleurs éléments du groupe peuvent déjà participer à des compétitions jeunesse ou juniors de niveau international, les autres membres du groupe disputent des compétitions au niveau national. L'amélioration de la performance se trouve au centre. Ce module approfondit les connaissances et traite les nouveautés au niveau du sport de performance. La condition pour la formation d'entraîneur-e A est une reconnaissance d'entraîneur-e B valable.

Structure :

- Entraîneur-e A sports aquatiques parties 1 + 2 (pour entraîneur-e-s) (6 jours par 2x3 jours)
- Visites d'observation/rapport conformément aux directives (participation à deux week-ends d'entraînement Kids-Team Swiss Aquatics Artistic Swimming, y compris rapports succincts)
- Examen d'entraîneur-e A (1 jour)

\*La formation d'entraîneur-e B et A a lieu tous les deux ans. Les modules de formation B ont lieu les années impaires et les modules A les années paires. Les examens ont lieu au début de l'année suivante

Water-polo



#### Moniteur-trice J+S water-polo – FTEM niveaux F1-F3

La formation s'adresse aux moniteur-trice-s travaillant avec des enfants âgé-e-s de 5 à 10 ans.

La formation de base J+S Water-polo transmet des connaissances approfondies sur **ce qui** est enseigné et **comment** dans les phases de développement F1 à F3. L'accent est mis sur l'apprentissage ludique des compétences de base du water-polo : bouger, lancer, attraper, le tout dans la joie et l'enthousiasme. Les enfants apprennent à se déplacer de manière variée et sûre dans l'eau.

#### Entraîneur-e B (formation continue J+S 1) \* - FTEM F3- niveaux T1

Le groupe cible sont des entraîneur-e-s travaillant avec des joueur-se-s de water-polo principalement dans le domaine de la formation des jeunes (U12/U14). Les contenus de la formation Swiss Aquatics Kids du niveau Specific font partie intégrante de la formation et servent d'instrument de base à la réalisation d'un entraînement efficace.

Structure :

- Entraîneur-e B sports aquatiques module 1 (3-4 jours)
- Entraîneur-e B sports aquatiques module 2 (pour entraîneur-e-s) (3-4 jours)
- Visites/rapport conformément aux directives
- Examen entraîneur-e B (1 jour)

#### Entraîneur-e A (formation continue J+S 2) \* - FTEM niveaux T1-T2

La formation d'entraîneur-e A s'adresse aux entraîneur-e-s travaillant avec des joueur-se-s d'un niveau avancé et qui voudront obtenir la licence d'entraîneur-e pour les ligues juniors U16/U18 \*\* et la ligue régionale. Ce module approfondit les connaissances et traite les nouveautés au niveau du sport de performance chez les Juniors. La condition préalable pour la formation d'entraîneur-e A est une reconnaissance d'entraîneur-e B valable.

Structure :

- Entraîneur-e A sports aquatiques parties 1 + 2 (pour entraîneur-e-s) (6 jours en 2x 3 jours)
- Visites/rapport conformément aux directives
- Examen entraîneur-e A (1 jour)

### Entraîneur·e Bronze (formation continue J+S 2 sport de performance)\* - FTEM niveaux T2-T3

La formation d'entraîneur·e Bronze s'adresse aux entraîneur·e·s qui travaillent avec des joueur·se·s de water-polo et qui souhaitent obtenir la licence d'entraîneur·e pour la LNA, la LNB et la LND.

Après une période transitoire de plus de 4 ans, les dispositions du tableau 6 s'appliquent à partir du 01.01.2027, conformément au [règlement 5.1.1](#).

Tableau 6 : Réglementation relative à la formation des entraîneur·e·s de water-polo règlement 5.1.1 à partir du 01.01.2027

Niveau de formation	Entraîneur·e or/argent	Entraîneur·e bronze	Entraîneur·e A	Entraîneur·e B	Moniteur·trice J+S Jeunesse
Niveau de performance	Équipes nationales	LNA, LNB, LND	Ligues juniors à partir de U16 et plus	Jeunes U12/U14	Jeunes U10

La réglementation actuelle figure dans le règlement 5.1.1, tableau 7.

Tableau7 : Règles relatives à la formation des entraîneur·e·s de water-polo règlement 5.1.1 en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026

Niveau de formation	Entraîneur·e A (sport de performance)	Entraîneur·e B (jeunes et femmes)
Niveau de performance	Ligue nationale A (LNA) Ligue nationale B (LNB)	Ligues juniors (U12-U20) Ligue nationale féminine (LND)

\*La formation d'entraîneur·e B et A a lieu tous les deux ans. Les modules de formation B ont lieu les années impaires et les modules A les années paires. Les examens ont lieu au début de l'année suivante.

\*\*. Pour les détails voir [règlement 5.1.1](#)

## Plongeon



### Entraîneur-e B (Formation continue J+S 1) \* - FTEM niveaux F3-T1

Le groupe cible sont des entraîneur-e-s travaillant avec des plongeur-se-s qui disputent des compétitions de formation. Les contenus de la formation Swiss Aquatics Kids du niveau Specific font partie intégrante de la formation et servent d'instrument de base à la réalisation d'un entraînement efficace.

Structure :

- Entraîneur-e B sports aquatiques module 1 (3-4 jours)
- Entraîneur-e B sports aquatiques module 2 (pour entraîneur-e-s) (3-4 jours)
- Recommandé : module J+S acrobatie & ballet (1 jour)
- Visites/rapport conformément aux directives
- Examen entraîneur-e B (1 jour)

### Entraîneur-e A (Formation continue J+S 2) \* - FTEM niveaux T1-T2

La formation d'entraîneur-e A s'adresse aux entraîneur-e-s travaillant avec des plongeur-se-s avancé-e-s. Les meilleurs éléments du groupe peuvent déjà participer à des compétitions jeunesse ou juniors de niveau international, les autres membres du groupe disputent des compétitions au niveau national. L'amélioration de la performance se trouve au centre. Ce module approfondit les connaissances et traite les nouveautés au niveau du sport de performance. La condition pour la formation d'entraîneur-e A est une reconnaissance d'entraîneur-e B valable.

Structure :

- Entraîneur-e A sports aquatiques parties 1 + 2 (pour entraîneur-e-s) (6 jours en 2x 3 jours)
- Visites/rapport selon les directives
- Examen d'entraîneur-e A (1 jour)

\*La formation d'entraîneur-e B et A a lieu tous les deux ans. Les modules de formation B ont lieu les années impaires et les modules A les années paires. Les examens ont lieu au début de l'année suivante.

## Toutes les disciplines sportives



### Entraîneur·e Bronze (toutes disciplines) (formation continue J+S 2 sport de performance, (T2-T4)

La formation d'entraîneur·e bronze natation/sports aquatiques permettent aux entraîneur·e·s des centres de promotion de la relève d'actualiser leurs méthodes d'entraînement et de compétition. Les nouveautés du sport de performance sont intégrées dans le cours. La condition pour la formation d'entraîneur·e Bronze est une reconnaissance d'entraîneur·e A valable.

Les entraîneur·e·s de water-polo qui souhaitent entraîner une équipe de LNA/LNB/LND à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027 doivent obtenir la licence d'entraîneur·e et suivre la formation d'entraîneur·e bronze. Pour plus de détails, voir [règlement 5.1.1](#).

#### Structure :

- Entraîneur·e bronze natation/sports aquatiques parties 1+2 (4 jours : 2x2 jours)
- Visite/stage, analyse de compétition, rapport, éventuellement autres exigences selon la discipline sportive
- Examen d'entraîneur·e bronze (y compris ComPass) (1 jour)

### Entraîneur·e Masters (sport des adultes) F3

L'entraîneur·e Masters s'adresse aux entraîneur·e·s qui s'engagent dans le sport des adultes et dont les athlètes participent à des concours Masters et/ou des triathlons. Des informations et conseils pour un entraînement optimal avec des nageur·se·s Masters sont transmises. Voir aussi le tableau 4.

### 3.3 Formation d'entraîneur·e professionnel·le

La formation professionnelle est la même pour toutes les disciplines. La reconnaissance d'entraîneur·e de Swiss Aquatics est équivalente à la formation J+S et la Formation d'entraîneur Suisse. Pour les niveaux de formation Argent et Or, des subventions pour la promotion de la relève sont déclenchées dans les centres de promotion. Plus de détails se trouvent dans la [procédure d'entraîneur·e Argent et Or](#).

#### Entraîneur·e Argent, T3+

Après avoir suivi avec succès la formation et le cours d'entraîneur·e professionnel·le (FEP) le titre **entraîneur·e du sport de performance** avec brevet fédéral du SEFRI (secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation de la Confédération Suisse) est décerné.

La formation d'entraîneur·e professionnel·le argent permet aux entraîneur·e·s des centres de la relève d'approfondir et de développer leurs connaissances et d'échanger avec d'autres entraîneur·e·s performant·e·s, y compris dans d'autres disciplines sportives.

- Conditions préalables : Brevet ou équivalence J+S FC2-L avec ComPass / entraîneur·e Bronze
- Niveau requis des athlètes : au minimum des athlètes titulaires d'une Talentcard R ou membres du cadre national junior (Talentcard N)
- Assessment interne Swiss Aquatics
- Assessment de la Formation des entraîneurs Suisse
- Autres conditions d'admission : voir Formation des entraîneurs Suisse

Les personnes intéressées sont priées de contacter rapidement le service de formation de Swiss Aquatics afin de discuter de la procédure.

#### Structure :

Formation professionnelle d'entraîneur·e de sport de performance de la Formation des entraîneurs Suisse : cours de formation professionnelle des entraîneurs (FEP) ainsi que cours issus d'ausbildungsplaner.ch (env. 1 an).

- env. 5 jours de stage et la rédaction d'un rapport conformément aux directives de la Formation des entraîneurs Suisse
- 1 jour d'examen SEFRI : rédaction d'un rapport de spécialité sportive et sa présentation, examens écrits et oraux

#### Entraîneur·e Or (T4+)

Après avoir réussi l'examen professionnel supérieur à la fin de la formation, le titre d'**entraîneur·e sport d'élite** avec diplôme fédéral du SEFRI est décerné. La formation d'entraîneur·e diplômé·e est la formation d'entraîneur·e la plus élevée qui complète les connaissances théoriques par les expériences pratiques.

#### Conditions préalables :

- Brevet ou équivalence J+S FC2-L avec ComPass / entraîneur·e Argent
- Niveau requis des athlètes : au minimum des athlètes titulaires d'une Talentcard N ou plus, cadre national

élite (T4+)

- Assessment interne Swiss Aquatics
- Assessment de la formation des entraîneurs Suisse
- Autres conditions d'admission : voir Formation des entraîneurs Suisse

Structure :

- Formation d'entraîneur·e diplômé·e – niveau sport d'élite de la Formation des entraîneurs Suisse : cours d'entraîneur·e diplômé·e (FED) et cours issus de ausbildungsplaner.ch (env. 2 ans)
- env. 10 jours de stage et rédaction d'un rapport conformément aux directives de la Formation des entraîneurs Suisse
- 1 jour d'examen professionnel supérieur : rédaction d'un projet de diplôme et sa soutenance, examens écrits et oraux

Remarques générales concernant la formation professionnelle :

- Pour la fixation conjointe des dates de l'évaluation interne de la fédération, une prise de contact précoce entre l'entraîneur·e et le·la coach J+S du club est nécessaire.
- Pour les formations professionnelles d'entraîneur·e Argent et Or, des coûts supplémentaires doivent être pris en compte ; une convention est donc signée entre la fédération, le·la candidat·e, son employeur ainsi que le·la Coach Developer (CODE ; responsable de suivi).
- Les modules en dehors du cursus aux niveaux FEP/FED peuvent être suivis indépendamment de l'inscription à un cursus et donc directement après l'achèvement de la formation J+S avec ComPass (entraîneur·e Swiss Aquatics Bronze). Ils peuvent être reconnus ultérieurement dans le cadre d'une formation de formateur·rice professionnel·le ou diplômé·e.

Voir planificateur de formation / Formation des entraîneurs Suisse : <https://ausbildungsplaner.ch/?lang=fr>

**3.4 Passerelle vers la formation d'entraîneur·e·s pour professeur·e·s de sports aquatiques**  
Les moniteur·trice·s de sports aquatiques B et supérieurs ont la possibilité de passer à la formation d'entraîneur·e d'une manière simplifiée. Le passage peut se faire en passant l'examen du niveau de formation correspondant et en devenant ainsi entraîneur·e B ou A dans une discipline sportive. Les détails de l'examen se trouvent sur [site web](#) de Swiss Aquatics. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer à la fédération au préalable.

**3.5 Obligation de formation continue et de perfectionnement pour entraîneur·e·s**

Les détails sur la validité d'une reconnaissance et la marche à suivre pour une activation se trouvent au chapitre 7.

## 4. FORMATION CONTINUE J+S : FORMATION DE PROFESSEUR·E DE SPORTS AQUATIQUES

### 4.1 Parcours de formation de professeur·e de sports aquatiques

Les personnes ayant suivi avec succès la formation de base peuvent accéder au niveau de formation continue J+S. La formation de professeur·e de sports aquatiques s'adresse aux personnes souhaitant exercer une activité aquapolsportive au niveau du sport de masse. Les outils nécessaires à un enseignement méthodique et didactique des sports aquatiques sont acquis au cours de différents niveaux. Ce cursus débouche sur le brevet fédéral de professeur·e de sports aquatiques (voir tableau 8).

Tableau 8 : Formations de professeur·e de sports aquatiques

Reconnaissances	Apprenants	Durée/Contenu/Particularités
Formation continue J+S	Swiss Aquatics professeur·e de sports aquatiques B <i>(J+S FC 1: moniteur·trice de sports aquatiques B)</i>	F1-F3, Specific, sport de masse <ul style="list-style-type: none"> <li>Professeur·e de sports aquatiques B module 1 (3 jours)</li> <li>Professeur·e de sports aquatiques B module 2 (4 jours)</li> <li>Examen J+S professeur·e de sports aquatiques B (1 jour)</li> <li>Une fois l'examen réussi, le titre de professeur·e de sports aquatiques B Swiss Aquatics est décerné.</li> </ul>
	Professeur·e de sports aquatiques A <i>(J+S FC 2: moniteur·trice de sports aquatiques A)</i>	F1-F3, Specific, sport de masse <ul style="list-style-type: none"> <li>Professeur·e de sports aquatiques A (5 jours)</li> <li>Examen J+S professeur·e de sports aquatiques A (1 jour)</li> </ul>
Formation professionnelle	Professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral <i>(formation professionnelle)</i>	F1-F3, tous âges (enfants, jeunes, adultes) <ul style="list-style-type: none"> <li>Professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral modules 1-5 (2-3 jours chacun)</li> <li>Examen (1-2 jours + rédaction d'un travail)</li> <li>Conditions d'inscription aux modules : <ul style="list-style-type: none"> <li>Professeur·e de sports aquatiques A (formation continue 2 chez J+S terminée)</li> <li>Brevet SSS Pool Plus et BLS/AED/SRC valide</li> <li>Activité actuelle dans le sport de masse, dans une école de natation ou un club de natation (attestation de l'employeur requise)</li> <li>Justifier d'au moins 250 unités d'enseignement au cours des trois dernières années</li> </ul> </li> </ul>

Informations complémentaires sur [le site web](#)

Swiss Aquatics profite des formations existantes subventionnées par la Confédération. C'est pourquoi les reconnaissances sont gérées en parallèle et en étroite collaboration avec la formation de l'OFSPO (J+S et Formation des entraîneurs Suisse). Le tableau 7 donne un aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances associées de J+S et de Swiss Aquatics.

Tableau 9 : Aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances correspondantes de J+S et Swiss Aquatics dans le domaine des professeur·e·s de sports aquatiques

Niveau de formation	Reconnaissance J+S	Reconnaissance Swiss Aquatics
<b>Kids Coach et moniteur·trice J+S</b>	Moniteur·trice J+S jeunes	Kids Coach
<b>Formation continue J+S 1</b>	Moniteur·trice J+S jeunes	Professeur·e de sports aquatiques B
<b>Formation continue J+S 2</b>	Moniteur·trice J+S jeunes	Professeur·e de sports aquatiques A
<b>Sportartenlehrer.ch/ Formation professionnelle Swiss Aquatics</b>	Moniteur·trice J+S jeune Moniteur·trice J+S Enfants discipline sportive / Allround Moniteur·trice esa, professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral	Professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral

#### 4.2 Passerelle vers la formation de professeur·e de sports aquatiques pour entraîneur·e·s

Les entraîneur·e·s B et supérieurs ont la possibilité de passer de manière simplifiée sur le parcours de formation au professeur·e de sports aquatiques. La passerelle peut se faire en passant l'examen du niveau de formation correspondant et en devenant ainsi professeur·e de sports aquatiques B ou A. Malgré l'admission directe à l'examen, Swiss Aquatics recommande de suivre les modules du niveau de formation correspondant. Les détails de l'examen sont disponibles sur le site web. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au préalable auprès de la formation de Swiss Aquatics ([education@swiss-aquatics.ch](mailto:education@swiss-aquatics.ch)).

.

Les entraîneur·e·s titulaires d'un brevet fédéral de la Formation des entraîneurs Suisse ont la possibilité de choisir une variante simplifiée pour la reconnaissance de professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral. Des règlements spécifiques sont communiqués séparément sur le [site web](#).

#### 4.3 Obligation de formation continue et de perfectionnement des professeur·e·s de sports aquatiques

Les détails concernant la validité et la prolongation d'une reconnaissance figurent au chapitre 7.

## 5. ÉQUIVALENCE DES FORMATIONS ÉTRANGÈRES OU DES FORMATIONS ACADEMIQUES EN SUISSE

Swiss Aquatics et Jeunesse+Sport offrent la possibilité de suivre plusieurs parcours de formation de moniteur·trice et d'entraîneur·e de sports aquatiques grâce à une formation préalable.

Les groupes de personnes suivants peuvent bénéficier de cette passerelle :

- Entraîneur·e·s et professeur·e·s de sports aquatiques ayant suivi une formation étrangère
- Enseignant·e·s de sport suisses ou scientifiques du mouvement et du sport avec des qualifications attestées dans les sports aquatiques.
- Entraîneur·e·s et moniteur·trice·s de sports aquatiques ayant déjà une formation J+S / Swiss Aquatics reconnue et des diplômes étrangers supplémentaires pour une nouvelle classification ou un surclassement
- Moniteur·trice·s J+S du sport scolaire et du sport militaire

Comme il existe différentes situations de départ pour les classifications, la procédure pour les groupes de personnes mentionnés ci-dessus est décrite sur le [site web](#). Swiss Aquatics travaille en étroite collaboration avec Jeunesse et Sport (OFSPO) et la Formation des entraîneurs Suisse dans le processus de classification et se conforme à leurs directives et consignes.

Des frais sont exigés pour les examens et la remise des équivalences.

Dans les chapitres suivants, seuls les trois groupes cibles seront traités brièvement. **Toutes les procédures détaillées, conditions préalables et informations complémentaires sont publiées sur le [site web](#).**

### 5.1 Moniteur·trice·s J+S sport scolaire et sport militaire

Les moniteur·trice·s J+S du « sport scolaire » peuvent, si, ils ou elles, sont titulaires d'un brevet SSS Pool Plus et d'un brevet BLS-AED-SRC valide et qu'ils ou elles peuvent attester d'une activité dans un sport aquatique, demander à J+S la reconnaissance de moniteur·trice J+S des sports aquatiques via leur coach J+S.

L'enseignant·e de sport soumet ensuite son dossier pour une évaluation des équivalences conformément à la procédure.

Les moniteur·trice·s de sport militaire peuvent, si, ils ou elles sont titulaires d'un brevet Brevet SSS Pool Plus et d'un brevet BLS-AED-SRC valables et qu'ils ou elles peuvent justifier d'une activité dans un sport aquatique, demander à J+S, par l'intermédiaire de leur coach J+S, d'être reconnu·e·s comme moniteur·trice J+S dans une discipline de sports aquatiques.

### 5.2 Équivalence pour entraîneur·e·s et professeur·e·s de sports aquatiques étranger·ère·s

Les moniteur·trice·s étranger·ère·s titulaires d'une formation professionnelle équivalente qui sont employé·e·s par un club ou une école de natation suisse dans le domaine de J+S peuvent faire reconnaître leurs diplômes en Suisse. Avec le cours d'introduction J+S (CI) dans le système sportif suisse, la reconnaissance de

moniteur·trice J+S peut être obtenue en 3 jours. Selon les documents et diplômes exigés et présentés, une classification de la formation dans le système sportif suisse est effectuée après le cours d'introduction. Les cours d'introduction J+S (J+S-CI) au système sportif suisse ont lieu environ quatre fois par an et sont organisés par J+S. Le cours est ouvert à toutes les quelque 90 disciplines J+S et à leurs membres au sein des fédérations sportives.

Le nombre de participant.e.s est limité.

Les dates des quatre cours d'initiation J+S au système sportif suisse sont disponibles dans la Base de données nationale du sport ([BDNS](#)) ainsi que sur le site de [Swiss Aquatics / Équivalences](#).

L'inscription au cours d'introduction J+S est obligatoire et se fait par l'intermédiaire de la fédération (Swiss Aquatics).

### **5.3 Équivalence pour les enseignant·e·s de sport suisses ou les spécialistes en sciences du mouvement et du sport**

Les personnes ayant achevé des études de sport en Suisse avec au minimum un bachelor (BSc) et qui sont engagées dans un club de natation, de sports aquatiques et/ou une école de natation en Suisse peuvent soumettre leurs diplômes à une procédure d'examen d'équivalence.

Selon le niveau d'expérience qu'une personne peut justifier dans le domaine des sports aquatiques, des classements à un niveau supérieur peuvent être accordés. À cet effet, l'attestation de pratique, dûment remplie et complète, fait foi.

**Important** : les diplômes universitaires dans le domaine du sport ne comprenant pas de contenus de formation spécifiques aux sports aquatiques ne donnent pas droit à une entrée latérale.

Formation d'entraîneur·e professionnel·le sport de performance ou sport d'élite  
Les personnes (BSc/MSc) ayant déjà obtenu une spécialisation en sport de performance peuvent déposer une demande d'examen d'équivalence / de passerelle en vue de la reconnaissance en tant qu'entraîneur·e professionnel·le ou entraîneur·e diplômé·e par la Formation des entraîneurs Suisse.

Les détails sont disponibles auprès de la Formation des entraîneurs Suisse.

Professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral ([sportartenlehrer.ch](#))  
Les étudiant·e·s en sport titulaires d'un Bachelor et/ou Masters peuvent passer un examen professionnel simplifié si les conditions préalables sont remplies. Plus d'informations et exigences sur [sportartenlehrer.ch](#). L'inscription doit être soumise avec tous les documents requis via Swiss Aquatics ou [swimsports.ch](#).

## 6. MODUL SCHOOL SWIMMING

Afin de répondre aux exigences supplémentaires des enseignant·e·s des sports aquatiques dans les écoles publiques, Swiss Aquatics propose un module spécifique School Swimming en collaboration avec J+S et l'Association suisse d'éducation sportive à l'école (ASEP). Le module School Swimming est une formation continue pour les enseignant·e·s de tous les niveaux scolaires et les coaches Swiss Aquatics Kids avec une reconnaissance J+S d'un sport aquatique. Les moniteur·trice·s J+S jeunes (discipline) et les moniteur·trice·s J+S sport scolaire sont également admis·es (voir illustration 3).

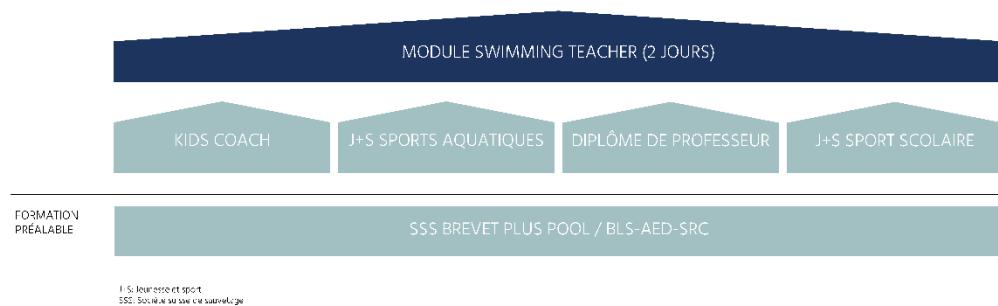


Illustration 3 : Aperçu du module School Swimming

### 6.1 Parcours de formation module School Swimming

Pour Kids Coaches avec reconnaissance de moniteur·trice J+S sports aquatiques

Les Kids Coaches peuvent acquérir le Module School Swimming en 2 jours. Les contenus sont entre autres la gestion de l'hétérogénéité et de la taille des classes, des démonstrations à sec et dans l'eau, des jeux dans le sport scolaire, un répertoire et des objectifs d'exercices pour différents niveaux scolaires, team-teaching, sécurité, exemples d'enseignement et attribution des notes.

Conditions préalables :

- Brevet SSS Pool Plus valable ou équivalent et BLS-AED-SRC
- Participation complète à la formation Kids Coach (ou plus élevée)
- Reconnaissance de moniteur·trice J+S d'un sport aquatique

Structure :

- 2 jours de formation. À l'issue du module, le ou la responsable de cours peut recommander des visites d'observation ou un stage pratique. Les visites d'observation ou le stage pratique sont effectués dans une école publique. Les informations à ce sujet seront envoyées aux personnes concernées à l'issue du module.

Pour enseignant·e·s ou moniteur·trice·s J+S sports aquatiques/sport scolaire  
Les enseignant·e·s et les personnes ayant une reconnaissance valide de moniteur·trice J+S dans un sport aquatique ou dans le sport scolaire sans formation de la fédération peuvent suivre le Module School Swimming en 3 jours. Les enseignant·e·s reçoivent en plus la reconnaissance de School Swimming Teacher. Des contenus supplémentaires pour les enseignant·e·s et les moniteur·trice·s J+S d'un sport aquatique ou du sport scolaire sont entre autres la technique de natation actuelle, le système de formation Swiss Aquatics, la conception J+S et les modèles des sports aquatiques ainsi que l'examen d'admission de J+S.

Conditions pour les enseignant·e·s :

- Diplôme d'enseignement ou attestation d'immatriculation
- Brevet SSS Pool Plus (ou équivalent) et BLS-AED-SRC valides

Conditions pour les moniteur·trice·s J+S :

- Reconnaissance de moniteur·trice J+S d'un sport aquatique ou du sport scolaire valide
- Brevet SSS Pool Plus (ou équivalent) et BLS-AED-SRC valides

Structure :

- 2 jours de formation. À l'issue du module, le ou la responsable de cours peut recommander des visites d'observation ou un stage pratique. Les visites d'observation ou le stage pratique sont effectués dans une école publique. Les informations à ce sujet seront envoyées aux personnes concernées à l'issue du module.

#### **6.2 Cours « sur demande » :**

Les écoles ont la possibilité de dispenser la formation dans un environnement familial sur place.

L'organisation des locaux et de la surface d'eau est prise en charge par l'école elle-même. Swiss Aquatics se charge de la mise en pratique et de l'administration.

#### **6.3 Obligation de formation continue et de perfectionnement pour le module School Swimming**

Les détails concernant la validité d'une reconnaissance et la procédure d'activation se trouvent dans le chapitre

## 7. OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE

La validité d'une reconnaissance est réglementée de la même manière par J+S et Swiss Aquatics :

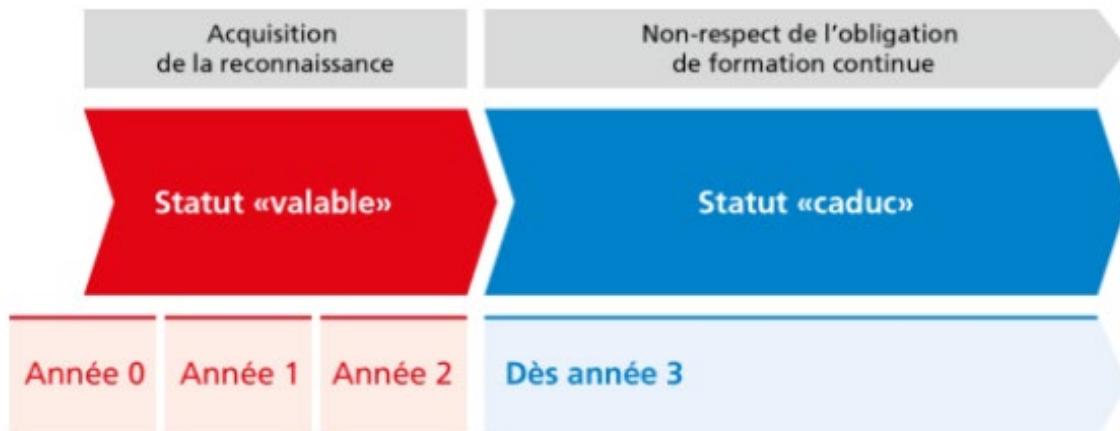


Illustration 4 : Statut de la reconnaissance (copie J+S)

Les personnes actives au bord du bassin en tant que Kids Coach, enseignant·e en sports aquatiques ou entraîneur·e devraient participer régulièrement (tous les deux ans) à une formation continue de Swiss Aquatics afin que les reconnaissances Swiss Aquatics ainsi que celles de J+S restent valables.

Validité générale des attestations dans les sports aquatiques :

Type de brevet	Validité	Renouvellement et autres infos
Brevet de moniteur·trice J+S	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque module J+S prolonge la validité du brevet de moniteur·trice J+S</li> <li>BDNS → biographie J+S consultable à tout moment</li> </ul>
Reconnaissances Swiss Aquatics	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les séminaires et modules de formation continue définis prolongent les reconnaissances Swiss Aquatics</li> <li>Fairgate → reconnaissances consultables (accès via le club / le coach J+S du club)</li> </ul>
BLS-AED-SRC	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des possibilités Refresher-sous cours SSS → <a href="https://www.slrg.ch/fr/cours">https://www.slrg.ch/fr/cours</a></li> <li>Profil : à la SSS, dans le portefeuille de formation et de formation continue, tu trouveras les cours que tu as suivis</li> </ul>
Plus Pool ou équivalent	4 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des possibilités Refresher-sous cours SSS → <a href="https://www.slrg.ch/fr/cours">https://www.slrg.ch/fr/cours</a></li> <li>Profil : à la SSS, dans le portefeuille de formation et de formation continue, tu trouveras les cours que tu as suivis</li> </ul>

Pour le renouvellement des reconnaissances Swiss Aquatics ou J+S, il est nécessaire de suivre les modules définis dans le tableau 10 :

Tableau 10 : Modules/cours reconnus pour le renouvellement des reconnaissances Swiss Aquatics

Groupe cible	Séminaires/modules de formation continue J+S (module J+S formation continue moniteur-trice-s, MFL)
<b>Toutes les disciplines sportives (SW/AS/WP/DI) :</b> • Entraineur-e-s B, A, Bronze • Professeur-e-s de sports aquatiques B, A et PSA avec brevet fédéral • Module School Swimming	<p>Séminaire Swiss Aquatics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Séminaire d'entraîneur-e-s et sport de masse</li> <li>• Séminaire Kids et School</li> </ul> <p>Modules de formation continue J+S (organisés par Swiss Aquatics) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Technique de natation</li> <li>• Analyse vidéo</li> <li>• Open Water</li> <li>• Jeux aquatiques dans l'eau et au bord du bassin</li> <li>• Acrobatie et ballet</li> <li>• Entraînement de la psyché</li> </ul> <p>Exception TI : pour les entraîneur-e-s B + A du Tessin, le module de formation continue « Natation sportive » de l'office cantonal J+S du Tessin s'applique également</p>
<b>Natation</b> • Entraineur-e bronze et supérieur	Séminaire de sport de performance natation*
<b>Artistic Swimming</b> • Entraineur-e B et supérieur	Séminaire pour entraîneur-e-s et athlètes de compétition Artistic Swimming*
<b>Water-polo</b> • Entraineur-e B et supérieur	Séminaire de sport de masse et de compétition Water-polo*
<b>Plongeon</b> • Entraineur-e B et supérieur	Séminaire des entraîneur-e-s Plongeon**
<b>Kids Coach</b>	<p>Session d'entraînement (module fédéral, reconnaissance J+S non prolongée)</p> <p>Séminaire Swiss Aquatics (entraîneur-e-s et sport de masse, resp. Kids et School)</p> <p>Modules de formation continue J+S « Formes de jeu dans l'eau et au bord du bassin », monde subaquatique (organisé par Swiss Aquatics)</p>
<b>Coach J+S</b>	<p>Séminaire Coach Swiss Aquatics</p> <p>Module de perfectionnement coach J+S</p>
<b>Expert-e-s J+S</b>	Module J+S de formation continue pour expert-e-s (MFE)

\* Lors de séminaires spécifique aux disciplines sportives, les reconnaissances des entraîneur-e-s ainsi que des professeur-e-s de sports aquatiques sont prolongés. Une formation supérieure prolonge automatiquement une reconnaissance inférieure par ex. la reconnaissance Kids Coach.

#### Statut « Valable »

Une reconnaissance (Kids Coach, entraîneur-e B, etc.) est valable deux ans (jusqu'à la fin de l'année). Cela vaut aussi bien pour une nouvelle acquisition que pour un renouvellement par un module de formation continue. Une formation supérieure prolonge automatiquement une reconnaissance inférieure. Si vous disposez à la

fois d'une formation d'entraîneur·e et aussi de professeur·e de sports aquatiques, il est préférable de choisir le séminaire des entraîneur·e·s et du sport de masse ou le séminaire Kids et School. Swiss Aquatics propose des modules combinés (par exemple des séminaires) pour couvrir les différentes reconnaissances de Swiss Aquatics et de J+S et/ou esa. Pour la prolongation de la reconnaissance, les modules définis dans le tableau 8 doivent être suivis.

#### **Statut « Caduc »**

Si une reconnaissance n'est PAS prolongée pendant la durée de sa validité (2 ans), elle est considérée comme « caduc ». En suivant un module de perfectionnement cité dans le tableau 6, le·la participant·e est à nouveau reconnu·e et le statut peut être réactivé. Cette réglementation de la formation continue est également valable pour le Kids Coach (toute la formation). Les différentes parties du Kids Coach (Basic 1, Basic 2 et Advanced) restent valables cinq ans avant de devoir recommencer la formation.

**IMPORTANT :** Les cours ou camps subventionnés de J+S ne peuvent être facturés que par les moniteur·trice·s J+S ayant un statut valable.

## 8. DISTINCTIONS HONORIFIQUES SWISS AQUATICS POUR LES ENTRAÎNEUR·E·S

Swiss Aquatics décerne des distinctions honorifiques aux entraîneur·e·s qui se sont particulièrement distingué·e·s dans le domaine de la relève et de l'élite.

Le titre d'entraîneur·e d'honneur Rhodium ou Platine est une *distinction honorifique* décernée par Swiss Aquatics. Les responsables de la formation J+S des différentes disciplines sportives, en collaboration avec le·la chef·fe de la relève et/ou du sport de performance de la discipline concernée, proposent des candidat·e·s méritant·e·s à un comité (généralement la direction sportive de la discipline concernée). Pour pouvoir être proposé·e, il faut remplir les critères mentionnés ci-dessous. Outre ces critères, le comité prend en compte divers autres aspects (durée d'activité au sein de la fédération, engagement et/ou mérites particuliers, etc.) pour déterminer qui recevra la distinction honorifique.

Les nominé·e·s sont désigné·e·s avant la fin du mois de mai et informé·e·s de leur nomination par une invitation supplémentaire aux séminaires consacrés aux disciplines sportives.

Cinq personnes au maximum peuvent être nominées par discipline sportive et par titre (5 Rhodium, 5 Platine) et, en règle générale, une personne par catégorie et par année est ensuite honorée. Les distinctions sont remises lors des séminaires sportifs.

### 8.1 Entraîneur·e d'honneur Rhodium

Le titre d'entraîneur·e d'honneur Rhodium est une *distinction honorifique* décernée par Swiss Aquatics, qui est attribuée par les responsables de la formation J+S des disciplines sportives en collaboration avec le·la chef·fe de la relève et/ou du sport de performance de la discipline sportive pour des mérites particuliers. Cette distinction est décernée pour des performances exceptionnelles dans **le domaine de la relève**.

Au moins 3 des critères suivants doivent être remplis :

- Entraîneur·e Argent valide
- Participation répétée aux CEJ/CMJ/EYOF/YOG en tant qu'entraîneur·e pour la Suisse
- En tant qu'entraîneur·e, avoir qualifié à plusieurs reprises un·e ou plusieurs athlètes pour les CEJ/CMJ/EYOF/YOG 1

Avoir exercé un mandat de la fédération Swiss Aquatics (Leading-/Event Coach) pendant au moins 5 ans En tant qu'entraîneur·e, avoir remporté une ou plusieurs médailles internationales avec un· athlète (CEJ/CMJ/EYOF/YOG) (natation en bassin de 50 m) )<sup>1</sup>

- Engagement dans la formation (expert·e ou dans des commissions ou groupes de travail) pendant au moins 5 ans

### 8.2 Entraîneur·e d'honneur Platine

Le titre d'entraîneur·e d'honneur platine est une *distinction honorifique* décernée par Swiss Aquatics, qui est attribuée par les responsables de la formation J+S des disciplines sportives en collaboration avec le·la chef·fe du sport de performance de la discipline sportive pour des mérites particuliers. Cette distinction est décernée pour des performances exceptionnelles dans **le domaine de l'élite**.

---

<sup>1</sup> En tant qu'entraîneur·e, avoir accompagné l'athlète pendant au moins une saison.

Au moins 3 des critères suivants doivent être remplis :

- Entraîneur·e Or valide
- Participation aux Jeux Olympiques en tant qu'entraîneur·e pour la Suisse
- Avoir qualifié un·e athlète pour les Jeux Olympiques en tant qu'entraîneur·e<sup>1</sup>
- Avoir exercé un mandat de la Fédération suisse de natation (Leading-/Event Coach) pendant au moins 5 ans
- Avoir remporté une ou plusieurs médailles internationales (JO/CM/CE 50 m/25 m) en tant qu'entraîneur·e avec un athlète<sup>1</sup>
- Avoir établi un record du monde/d'Europe (natation en bassin de 50 m/25 m) en tant qu'entraîneur·e avec un athlète<sup>1</sup>
- Engagement dans la formation (expert·e ou dans des commissions ou groupes de travail) pendant au moins 5 ans

## 9. JUGES

### 9.1 NATATION

La formation des juges de natation :

- a pour objectif de disposer d'un nombre suffisant de juges formé-e-s pour intervenir lors des compétitions en Suisse
- soutient, avec ces juges, l'organisation de compétitions équitables et conformes aux règlements
- forme des juges, des fonctions de chef-fe et des spécialistes, des juge-arbitres au niveau régional et national
- accompagne et encadre les juges sur leur parcours de formation
- prépare les juge-arbitres et les starters à officier lors des championnats de European Aquatics et World Aquatics et à participer aux commissions correspondantes
- se base sur une formation et un perfectionnement théoriques et pratiques adaptés aux différents niveaux, sur des engagements pratiques accompagnés, sur des stages évalués et sur des nominations

La formation des juges de natation propose les formations et formations continues suivantes :

Tableau 10 : Formation des juges de natation

Niveau / Catégorie	Formation réussie	Nouveau brevet à délivrer
<b>Formation de base</b>	Juge Pool	Juge Pool
<b>Formation continue</b> 1	Chef Juge Pool Advanced	Chef juge : Pool
	Starter	Starter Régional
	Data	Juge Data
	OWS	Juge OWS
<b>Formation continue</b> 2	Juge-arbitre	Juge-arbitre Régional
	Spécialiste OWS	Spécialiste OWS
<b>Formation continue</b> 3	Juge-arbitre national	Juge-arbitre national
	Starter national	Starter national
	Juge-arbitre OWS	Juge-arbitre OWS
<b>Formation continue</b> 4	Délégué-e natation	Délégué-e natation
	EA Official Natation	EA Official Natation
	AQUA Official Natation	AQUA Official Natation
	AQUA Starter Natation	AQUA Starter Natation
	EA Official OWS	EA Official OWS
	AQUA Official OWS	AQUA Official OWS
<b>Formations spécialisées</b>	Speaker	Speaker
	Pratique des règlements pour les entraîneur-e-s	Juges Pool
	Licences et système d'inscription pour les responsables de club	-
<b>Perfectionnement</b>	Juges Pool	-
	Chef juges Pool	
	Juges OWS	
	Spécialistes OWS	
	Séminaires de juges	

<b>Formation des cadres</b>	Chef·fe de cours	Formateur·trice Pool
	Chef·fe de cours	Formateur·trice Starter
	Chef·fe de cours	Formateur·trice Data
	Chef·fe de cours	Formateur·trice OWS

OWS = Open Water Swimming

## 9.2 ARTISTIC SWIMMING

La formation de juges d'Artistic Swimming distingue entre la formation de juges de compétition et d'évaluation (brevet F1-F4 – Figures imposées et R1-R4 –Programme libre) et la formation de juge-arbitres. Il existe également une formation de Synchronization Controller, Difficulty Controller et de responsable des résultats.

Tableau 11 : Formation de juges Artistic Swimming

Formation	Tâches
<b>Juge-arbitre</b>	Les arbitres dirigent la compétition et accomplissent toutes les tâches conformément aux règles d'AQUA (manuel AQUA).
<b>Juge de compétition Secretary (SEC)</b>	Secrétariat de compétition, startordner, service des résultats, chronométreurs, responsables de la musique, traitement d'ordinateur
<b>Autres qualifications d'arbitres</b>	Juges d'évaluation, Synchronization Controller, Difficulty Controller, responsables des résultats

## 9.3 WATER-POLO

La formation des juges de water-polo distingue la formation d'arbitres et celle de juge-arbitres.

Tableau 12 : Formation des juges de water-polo

Formation	Contenu de la formation
<b>Cours pour candidat·e·s arbitres</b>	Cours comprenant une partie théorique et une partie pratique, suivi d'une formation complémentaire pendant toute une saison par un e délégué.e ou un.e arbitre expérimenté.e.
<b>Cours central pour arbitres</b>	A lieu chaque année et doit être suivi par les arbitres.
<b>Formation des arbitres</b>	Un cours pour juges est organisé chaque année dans les clubs et est dirigé par un.e arbitre ou un.e juge expérimenté.e.

#### 9.4 PLONGEON / HIGH DIVING

Au plongeon, on distingue entre le·la juge de plongeon et le·la juge-arbitre. Au High Diving, les juges peuvent occuper les deux fonctions.

Tableau 13 : Formation des juges de plongeon / High Diving

Formation	Tâches
Juge-arbitre de plongeon	Les arbitres dirigent la compétition et assument toutes les tâches conformément aux règles AQUA.
Juge de plongeon	Les juges de plongeon évaluent les différents plongeons conformément aux règles AQUA.
Juge High Diving	Les juges dirigent la compétition et accomplissent les tâches conformément aux règles AQUA et/ou évaluent les plongeons individuels conformément aux règles AQUA.

#### 9.5 FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE POUR LES JUGES

Tous les deux ans, il est obligatoire de suivre une formation continue, l'obtention d'un brevet supérieur prolongeant également la validité.

Tous les autres détails concernant la validité et les prolongations sont régis par [le règlement 3.5](#) de natation.

Tous les détails concernant les juges sont disponibles sur le [site web](#).

## 10. COACH J+S

Le **Coach J+S** est responsable de l'encadrement des entraîneur·e·s/moniteur·trice·s et de l'administration des entraînements au sein du club ou de l'école de natation. Le coach J+S suit une formation de base d'une demie-journée pour devenir coach J+S et prolonge sa reconnaissance tous les deux ans. Swiss Aquatics propose un séminaire de coach J+S une fois par année pour les coaches J+S de ses clubs membres.

Vous trouverez de plus amples informations et les offres de cours sur le site web de J+S sous [« Infos pour les Coaches J+S »](#).

## 11. DIVERS

La structure de formation entre en vigueur immédiatement. Une fois la formation terminée avec succès, une reconnaissance de Swiss Aquatics (Kids Coach, module School Swimming, professeur·e de sports aquatiques, entraîneur·e ou juge) est délivrée. Ces reconnaissances sont enregistrées dans la base de données de Swiss Aquatics. En cas de doute, les données de la base de données Swiss Aquatics font foi.

À la demande des participant·e·s, les attestations de reconnaissance de la fédération seront envoyées par Swiss Aquatics sous forme numérique. Les reconnaissances pour les moniteur·trice·s J+S sport des jeunes discipline sportive, moniteur·trice·s J+S Allround et moniteur·trice·s esa seront prolongées dans la base de données de J+S après avoir suivi avec succès un séminaire.

La biographie J+S peut être consultée à tout moment dans la BDNS. Si vous n'y avez pas accès, vous pouvez en faire la demande auprès de votre coach J+S ou du service cantonal des sports compétent pour J+S. Si une reconnaissance manque dans la biographie J+S, veuillez contacter le service cantonal des sports compétent pour J+S.

Les reconnaissances de la SSS peuvent également être consultées sous forme numérique dans la base de données de la SSS. Les données d'accès et les informations sont disponibles auprès de la SSS.

Tous les détails concernant les niveaux de formation sont disponibles sur le site web de Swiss Aquatics sous la rubrique « Diriger & Coacher ».

### Annexes

Annexe 1 : Taxes

Annexe 2 : Structure de formation

Annexe 3 : Formations continues Reconnaissances

Annexe 4 : Formation FTEM

### MENTIONS LÉGALES

Swiss Aquatics

Lindenpark

Lindenhofstrasse 1

3048 Worblaufen

[www.swiss-aquatics.ch](http://www.swiss-aquatics.ch)

[education@swiss-aquatics.ch](mailto:education@swiss-aquatics.ch)

Le concept de formation Swiss Aquatics entre en vigueur le 1er janvier de chaque année.

© 2026 Swiss Aquatics